

Honoraires de transaction TTC à la charge du Vendeur

(Un seul redevable vendeur ou acquéreur)

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 3.000€	Montant de 500 €	Montant de 500 €	Montant de 500 €
De 3.001 à 30.000 €	12 % TTC	12 % TTC	12 % TTC
De 30.001 à 55.000 €	10 % TTC	10 % TTC	10 % TTC
De 55.001 à 95.000 €	8 % TTC	8 % TTC	8 % TTC
De 95.001 à 130.000 €	7 % TTC	7 % TTC	7 % TTC
De 130.001 à 150.000 €	6,5 % TTC	6,5 % TTC	6,5 % TTC
De 150.001 à 170.000 €	6 % TTC	6 % TTC	6 % TTC
De 170.001 à 220.000 €	5,5 % TTC	5,5 % TTC	5,5 % TTC
De 220.001 à 300.000 €	5 % TTC	5 % TTC	5 % TTC
Au-delà de 300.000 €	4 % TTC	4 % TTC	4 % TTC

Préciser le cas échéant si les tranches sont cumulables entre elles.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI LOZANNE – 25 rue du pont – 69380 LOZANNE

SARL / Capital social 1.500 euros / RCS (Villefranche Tarare) Carte professionnelle T/G/S n°103172 délivrée par la PREFECTURE DU RHONE
 Garantie : ALLIANZ VERSPIEREN 8 avenue du Stade – 93210 SAINT DENIS

Honoraires au 12 SEPTEMBRE 2017

La délivrance d'une note est obligatoire.